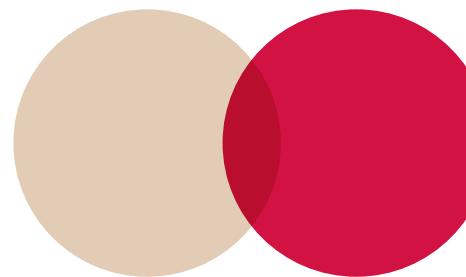


AVIS LA TÉLÉSANTÉ
CLINIQUE AU
QUÉBEC :
un regard éthique

COMMISSION DE L'ÉTHIQUE
EN SCIENCE ET EN TECHNOLOGIE

LA COMMISSION DE L'ÉTHIQUE EN SCIENCE ET EN TECHNOLOGIE



La présidente

M^e Édith Deleury
Professeure émérite, Faculté de droit
Université Laval

Les membres

M. Denis Beaumont
Directeur général
TransBIOTech

M^{me} Valérie Borde
Journaliste scientifique

M^{me} Pauline D'Amboise
Vice-présidente au soutien et à la coopération
et secrétaire générale
Mouvement des caisses Desjardins

M^{me} Françoise Guénette
Journaliste indépendante

Dr Pavel Hamet
Professeur
Université de Montréal

D^e Annie Janvier
Professeure agrégée
Université de Montréal
Néonatalogiste et éthicienne clinique
Centre de recherche du CHU Sainte-Justine

M. Claude Jean
(jusqu'au 12 décembre 2013)
Vice-président exécutif et chef de la direction
Teledyne DALSA
Membre du conseil d'administration
NanoQuébec

M. Marc Lalande
(jusqu'au 23 novembre 2012)
Président-trésorier
Association québécoise autochtone en science
et en ingénierie

M. Alain Létourneau
Professeur
Université de Sherbrooke

Mme Marie-Hélène Parizeau
Professeure
Université Laval

Mme Dany Rondeau
Professeure
Université du Québec à Rimouski

M. Bernard Sinclair-Desgagné
Professeur
HEC Montréal

Observateur

M. Luc Castonguay
Sous-ministre adjoint à la Direction générale de la
planification, de la performance et de la qualité
Ministère de la Santé et des Services sociaux

La secrétaire générale

M^e Nicole Beaudry

La télésanté clinique est la prestation de soins de santé à distance au moyen des technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle permet notamment des consultations, la surveillance et le suivi clinique à distance.

Intégrée dans une vision globale partagée par l'ensemble des intervenants, elle peut être bénéfique. Notamment, elle soutient les réseaux intégrés de services, en réponse à plusieurs problèmes auxquels fait face le système de santé québécois.

Du point de vue de l'éthique, la télésanté doit respecter les principes d'accessibilité, de qualité, d'équité, de responsabilité et d'autonomie au cœur de notre système de santé. Elle soulève aussi des enjeux concernant la transformation du contexte de soins, la qualité de la relation clinique, la protection des personnes vulnérables, la médicalisation du milieu de vie et la confidentialité des renseignements de santé.

Dans l'avis *La télésanté clinique au Québec: un regard éthique*, la Commission de l'éthique en science et en technologie rend compte de la vision qui s'est dégagée des consultations qu'elle a tenues et qui vise à assurer un développement de la télésanté au bénéfice de tous.

Pour soutenir la réflexion éthique et la prise de décision responsable, la Commission définit les caractéristiques pertinentes pour l'évaluation éthique des applications de télésanté de même que les valeurs en jeu.

Prenant acte des grands défis auxquels font face les décideurs et les intervenants, elle propose une série de recommandations. Celles-ci concernent principalement la production et le transfert de connaissances; le contrôle de la qualité; le financement; le soutien aux usagers, aux proches aidants et aux professionnels; la prévention des situations de vulnérabilité; l'autonomie des personnes; et la protection des renseignements de santé.

Cet avis et les autres publications de la Commission sont disponibles à l'adresse suivante: www.ethique.gouv.qc.ca.

La mission de la Commission de l'éthique en science et en technologie consiste, d'une part, à informer, à sensibiliser, à recevoir des opinions, à susciter la réflexion et à organiser des débats sur les enjeux éthiques du développement de la science et de la technologie. Elle consiste, d'autre part, à proposer des orientations susceptibles de guider les acteurs concernés dans leur prise de décision.